



# Louer une salle, une infrastructure sportive



*Crédit photo : Savioz Fabrizzi*

LOCATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



**Quoi?**

Louer les salles de gymnastique, les terrains de sports, les patinoires et les piscines municipales.

## Comment?

En remplissant et nous faisant parvenir le [contrat de location des infrastructures sportives](#).

## Plus d'informations?

Consultez les [directives d'utilisation des infrastructures sportives](#).

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter le [service de la culture et des sports](#).

LOCATION DE LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE



## Quoi?

La Grande Salle de l'Hôtel de Ville, équipée d'un système de projection, d'une estrade et d'un piano de concert Steinway, peut être louée. Par des sociétés sportives et culturelles, afin d'y organiser concerts, séances de travail ou assemblées générales, ou par des particuliers pour leurs apéritifs et banquets.

## Comment?

Le bénéficiaire doit établir une demande pour réserver la ou les salles. En cas de disponibilité, une confirmation de la réservation sera adressée par la Commune au bénéficiaire.

## Plus d'informations?

➤ [Contrat de location et règlement d'utilisation](#) de la Grande Salle

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter la [réception de l'Hôtel de Ville](#).

LOCATION DE LA SALLE ANTOINE



## Quoi?

La salle Antoine, située au dessus de la boulangerie Alcide Epiney, sur la place de l'Hôtel de Ville, est destinée à la tenue de réunions et de conférences.

## Comment?

Le bénéficiaire doit établir une demande pour réserver la ou les salles. En cas de disponibilité, une confirmation de la réservation sera adressée par la Commune au bénéficiaire.

## Plus d'informations?

➤ [Contrat de location et règlement d'utilisation](#) de la Salle Antoine

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter la [réception de l'Hôtel de Ville](#).

## Quoi?

La salle de la Sacoche est gérée par l'ASLEC. Équipée d'une scène et d'une régie lumière et son, la salle permet d'accueillir 200 places assises. Elle peut être louée pour vos manifestations.

## Comment?

Le bénéficiaire doit établir une demande pour réserver la salle auprès de l'ASLEC.

## Plus d'informations?

> [Contrat de location et règlement d'utilisation](#) de la Sacoche

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter l'[ASLEC](#).

## Quoi?

Les sociétés utilisatrices, uniquement, ont la possibilité de demander l'occupation des salles de gymnastique pendant les vacances scolaires.

## Comment?

La demande doit être établie au moyen du [formulaire en ligne](#).

## **Plus d'informations?**

Consultez les [directives d'utilisation des infrastructures sportives](#)

## **Service communal à votre disposition**

Des doutes? Des questions? Merci de contacter le [service des sports](#).